

LES MISSIONS

LE CONSEIL, L'APPUI TECHNIQUE, LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE ET LA GESTION DES TERRITOIRES RURAUX

Les Délégations régionales, épaulées par les services départementaux, sont chargées de mettre en œuvre les partenariats nécessaires aux actions en faveur de la préservation de la biodiversité, la gestion des territoires d'expérimentation et de préservation des habitats de la faune sauvage. Elles sont acteurs dans les politiques agro-environnementales et les opérations de gestion concertée des territoires ruraux.



LA DELEGATION REGIONALE BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE
S'est particulièrement investie dans les domaines de la gestion des réserves, de l'appui aux politiques agro-environnementales, la formation et la valorisation des connaissances

MIEUX CONNAITRE POUR MIEUX GERER

- RÉALISER ET ANIMER UN OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA FAUNE ET DES MILIEUX NATURELS

PARTICIPER AUX ACTIONS AGRO-ENVIRONNEMENTALES, avec les chasseurs et les agriculteurs



- POUR DES PRATIQUES AGRICOLES FAVORABLES À LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE



GERER DES ESPACES PROTEGES, EXPERIMENTER DES MODES DE GESTION FAVORABLE A LA FAUNE

- DES RÉSERVES DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE, DES RESERVES NATURELLES POUR :
 - développer des connaissances et des techniques
 - effectuer des suivis des espèces animales et des habitats
 - et gérer des territoires agricoles et des milieux naturels



- DES APPUIS AUX CHASSEURS ET AGRICULTEURS POUR FAVORISER LA FAUNE SAUVAGE DANS LES TERRITOIRES RURAUX



FORMER, VALORISER DES CONNAISSANCES ET TRANSMETTRE DES SAVOIRS FAIRE



- LA FORMATION DES PARTENAIRES
- L'ACCUEIL DU PUBLIC, LA PÉDAGOGIE



Loire-Atlantique

Maine-et-Loire

Mayenne

Côtes d'Armor Morbihan

Finistère Sarthe

Ille-et-Vilaine Vendée